

Mag de Liginiac



De l'été à l'automne



LES TRAVAUX
sur la commune
P 4

LA MAIRIE EN ACTION
Bruits de voisinage
P 6

VIE DE L'ÉCOLE
Une rentrée et des
nouvelautés P 10

LES ASSOCIATIONS
Liste des associations
P 12

Dimanche 27 octobre

Théâtre organisé par les Compagnons de la Bonne humeur

Mercredi 30 octobre

15h30/17h Atelier créatif d'Halloween à la bibliothèque

Judi 31 octobre

15h30/17h Atelier créatif d'Halloween à la bibliothèque
17h30 à 19h30 Mini-boum d'Halloween, Salle des fêtes ; organisée par la mairie de Liginiaç

Du 1^{er} au 3 novembre

Championnat de France du Club Technique Mandarin

Mercredi 13 novembre

14h/17h Atelier participatif de Noël, travail collectif pour décorer le bourg

Samedi 16 novembre

Téléthon (Comité des fêtes)

Mercredi 20 novembre

14h/17h Atelier participatif de Noël, travail collectif pour décorer le bourg

Samedi 23 novembre

10h/12h Atelier participatif de Noël, travail collectif pour décorer le bourg

Dimanche 17 novembre

Concours de belote proposé par les parents d'élèves (usep)

Samedi 30 novembre

Liginiaç fête Noël
15h /16h30 : Atelier créatif de Noël (à la bibliothèque)
16h30 : Spectacle jeune public (2/8ans) "Dans le jardin de Martin"(à la salle des fêtes). À partir de 18h, découverte des

décorations de Noël (dans le bourg)

Dimanche 1^{er} décembre

Marché de Noël dans la salle des fêtes et rue du stade - différents artisans. (Comité des fêtes)

Samedi 7 décembre

Concert de Gospel à l'église à 20h (Comités des fêtes)

Dimanche 8 décembre

Repas des aînés à 12h

Samedi 14 décembre

Noël des bébés

Mairie

1 Place de l'Église
19160 Liginiaç
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Cabinet d'infimères

le Bourg, 19160 Liginiaç
05 55 46 64 52

Bibliothèque

L'Eau-Grande
19160 Liginiaç
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et vendredi), et de 9h à 12h (samedi)

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Liginiaç
Heures d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h
Tel : 05 55 96 76 85

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Intramuros

Téléchargez l'application des infomations de votre commune.



Magazine Municipal de Liginiaç

Été 2024 / Mairie de Liginiaç, 1 Place de l'Église - 19160 Liginiaç
Directeur de la publication : Frédéric Bivert
Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert, Vinciane Favre
Relecture : Mireille Vincent, Vinciane Favre, Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert

Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Vinciane Favre, Louise Ajuste, Le Maury (couverture)
Création de la Maquette : Com sur un Plateau
Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau, Frédéric Bivert, Vinciane Favre, les associations, HCC
Impression : Graphitti / 400 exemplaires



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Après un printemps et un été marqués par une modification des conditions climatiques, auxquelles il faudra s'habituer, ainsi que par les émotions des Jeux Olympiques à Paris et en Province, nous voilà au lendemain d'une nouvelle rentrée. Les souvenirs de cette saison estivale restent gravés dans nos mémoires grâce à l'engagement sans faille des bénévoles de notre commune, des associations et du Comité des Fêtes.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'organisation des événements qui ont rythmé notre été. Les différentes propositions culturelles de notre bibliothécaire ainsi que l'organisation et la promotion du tourisme sur notre commune ont également été appréciées. Toutes ces activités sont un enrichissement pour notre commune avec ces moments inoubliables.

Enfin, le forum des associations du 14 septembre a offert à chacun l'opportunité de découvrir la richesse de notre tissu associatif et de s'engager dans de nouvelles activités pour l'année à venir.

Ligniac est un poumon vert ! Notre commune bénéficie d'un patrimoine arboré exceptionnel, notamment avec nos forêts, témoignage de notre engagement constant pour une collectivité plus apaisée et résiliente. Nos nombreux arbres et arbustes, véritables ambassadeurs de la nature, ne se contentent pas d'embellir notre cadre de vie. Ils sont aussi des alliés précieux dans la lutte contre le dérèglement climatique, nous devons continuer dans ce sens.

Friedrich Hegel, philosophe allemand écrivait "Écouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe." Cet appel à porter attention aux évolutions profondes et silencieuses résonne, tout particulièrement aujourd'hui, dans cette société où le tumulte des mauvaises nouvelles prend souvent le pas sur les avancées positives et durables.

Je souhaite à chacun un bel automne, certainement autour des champignons qui sont apparemment nombreux cette année. Bonne lecture de ce bulletin municipal...

Votre Maire
Frédéric BIVERT

État-Civil

Mariages

De Monsieur Sylvain VINTEJOUX et Madame Blandine CHEIX le 24/08/2024

De Monsieur Benoit HERINGER et Madame Magali CIOSI le 12/10/2024



Le projet crépuscule sous la lumière

Le Syndicat de la Diège a entrepris les travaux concernant le projet crépuscule validé par le conseil municipal...

Ce programme comporte une rationalisation et la rénovation des luminaires d'éclairage public d'une puissance supérieure à 100W et de plus de 10 ans. Le syndicat a réalisé une étude qui laisse apparaître 372 points lumineux sur l'ensemble du territoire communal. De nombreux points lumineux sont supprimés, généralement un sur deux, à la fois dans le bourg et dans les villages. Les luminaires installés sont de dernière génération à LED, avec une étude particulière concernant le spectre lumineux en faveur de la biodiversité pour les éclairages permanents. 78 foyers d'éclairage public seront remplacés dans le bourg, et 111 dans les villages. Le projet comprend également le remplacement de consoles sur poteaux

y compris les fixations, le remplacement des crosses vétustes, l'évacuation et le traitement des lanternes et des crosses. Il est également prévu la déconnection des foyers d'éclairage public sur le réseau souterrain, ainsi que la dépose de certains foyers. Il est précisé que ce programme fait l'objet d'un financement particulier et avantageux pour la commune, car il s'inscrit dans le contrat de sobriété énergétique dans l'éclairage public 2023 – 2025 signé le 9 juin 2023 entre le Département de la Corrèze et le Syndicat de la Diège. Le montant des travaux s'élève à 112 721,75 € HT. La participation de la commune après déduction des aides est de 50 724,79 € HT.



L'école en travaux

Les agents de la commune ont réalisé la réfection de la clôture de l'école le long des parkings. Ces travaux sont mis en place dans la continuité des aménagements déjà réalisés. La fourniture et la préparation des bois ont été confiées à l'entreprise Gouny à Ussel.

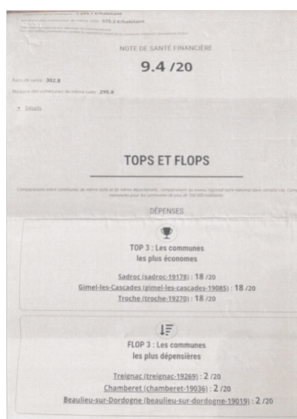
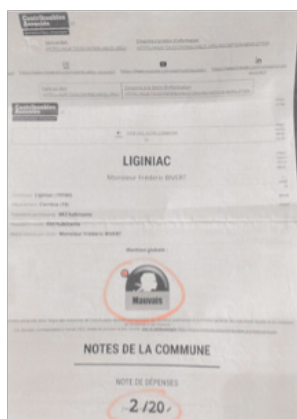
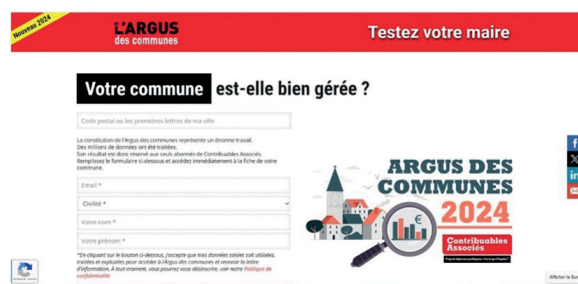
Dans le même esprit, les agents ont réalisé la remise en peinture du bardage extérieur de l'école côté cour. Une préparation a été exécutée avec une brosse spéciale installée sur le nettoyeur à haute pression. Les différentes couleurs des éléments ont été retrouvées avec des teintes identiques à l'existant.



Situation financière de la commune

Depuis quelques temps, des bruits circulent dans la commune et des documents distribués dans des boîtes aux lettres, par deux élus, présentent un « mauvais » classement relevant d'une note de dépenses de 2/20 et d'une note de santé financière de 9,4/20. Ces informations emmanent d'une association appelée « Contribuables associés » ayant pour principe de « tester les maires » concernant leur gestion financière. Bien entendu, ces études sont complètement fausses et reposent sur des données et ratios entièrement erronés. Dans ces conditions, il est évident que le Maire, étant mis en cause encore une fois par ces personnes, mais également notre secrétaire de mairie qui réalise un travail au quotidien, un point sérieux doit être fait et les vraies données diffusées.

Monsieur le Préfet de la Corrèze est averti et a souhaité une clarté sur ce sujet, où d'ailleurs, beaucoup de communes ont porté plainte pour les mêmes faits. Monsieur le Maire a informé l'ensemble des maires de Corrèze présents lors de l'assemblée générale de l'association des maires de la Corrèze, en présence des parlementaires et de personnalités. Il n'est pas pensable que de tels propos mensongés soient diffusés. Frédéric Bivert a donc demandé aux services de la Direction Générale des Finances Publiques d'établir la santé financière exacte de la commune par une étude détaillée, appelée « Analyse Financière Synthétique 2023 ». Vous trouverez sur le site internet de la commune l'ensemble de cette étude détaillée réalisée avec les strates de la région Nouvelle Aquitaine en référence, et ci-après une analyse des principaux points, qui montre d'ailleurs que



notre collectivité est en bonne santé financière, que depuis 2019 notre trésorerie est en augmentation de 195% pour atteindre 353 k€, que des améliorations sont réalisées, que la commune fonctionne très bien, sans emprunts excessifs et sans

augmentation de la fiscalité depuis 2013. Bref ! voici la vérité concernant les finances de la commune de Ligniac :

La situation de la commune est saine, le fonds de roulement net global est positif et couvre largement le besoin.

Les ratios financiers sont bons. Les services de l'État précisent :

- « Ratio de rigidité des charges structurelles en 2023 : 36,96% (le seuil critique généralement admis est à 55%),
- Indépendance financière satisfaisante : la capacité d'autofinancement brute / produits réels = 19,65% (la capacité d'autofinancement est considérée d'un niveau suffisant lorsqu'elle atteint ou dépasse le seuil de 15% des produits de gestion).
- Le fonds de roulement représente 114 jours de charges réelles, contre 263 pour les communes de la strate.

- Le ratio d'indépendance financière (endettement) est favorable à 0,42 en 2023 (le seuil d'alerte est à 0,50),

- Capacité de désendettement en 2023 = 2,11 années de la capacité d'auto-financement brute.

Les dépenses augmentent moins (7,6%) que les recettes (12,3%), la capacité d'autofinancement brute augmente de 36,8% entre 2019 et 2023 pour se situer à 280k€.

Les produits de fiscalité sont élevés du fait des bases élevées de la commune, liées à une forte présence sur son territoire de résidences secondaires et d'établissements industriels.

Réglementation des bruits de voisinage

Beaucoup d'habitants de la commune nous interpellent concernant les bruits de voisinage. Ce problème est permanent et demande un rappel de la réglementation en la matière.

Deux groupes de réglementations existent, soit que le bruit est lié à ce que l'on appelle communément les bruits de voisinage, soit qu'il ait pour origine une installation ou activité particulière. La détermination de la source de la nuisance est importante, elle conditionne la réglementation applicable et par conséquent les personnes et services à contacter.

LES BRUITS DE VOISINAGE

Il faut différencier suivant que les bruits ont pour origine des activités liées aux comportements ou non.

Les bruits liés aux comportements

En Corrèze, c'est l'arrêté préfectoral du 24 novembre 1999 qui a pour but de lutter contre ce type de nuisance pour les domaines suivants :

- Dans les lieux publics et accessibles au public, (exemple notre salle des fêtes ou notre gymnase)
- En matière d'activités professionnelles,
- En matière d'activités industrielles, artisanales et commerciales,
- En matière d'activités agricoles,
- En matière d'activités sportives et de loisirs
- Dans les propriétés privées,
- Dans les chantiers.

Il s'agit là de bruits liés aux comportements ne nécessitant pas de mesures sonométriques.

Les bruits de voisinage

Les bruits de voisinage ne relevant pas des bruits de comportement car ayant pour origine des activités organisées d'origine culturelle, sportive ou de loisirs.

Il peut s'agir des bruits de machinerie (hors installations classées, c'est-à-dire : compresseurs, ventilateurs, pompes réfrigérantes ou à chaleur...) ou d'établissements de détente (discothèques, karaoké...). Ces bruits nécessitent des mesures



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

sonométriques en application du décret 2006-1099 du 31 août 2006 transposé dans le code de la santé publique aux articles R 1334-30 et suivants et R 1337-6 et suivants.

À qui faire appel en cas de bruits de voisinage ?

Le maire dispose d'une compétence générale pour lutter contre les nuisances sonores au titre de :

- Son pouvoir de police administrative générale l'habilitant à réglementer les activités en application des articles L 2212-1 et L 2213-4 du code général des collectivités territoriales
- Son pouvoir de police administrative spéciale en application des articles L 1311-1 et suivants du code de la santé publique.
- Son pouvoir de police judiciaire l'habilitant à constater par procès-verbal les infractions.

C'est donc au maire qu'il faut s'adresser en priorité pour les bruits de voisinage, mais vous pouvez également joindre les forces de l'ordre pour régler ces problèmes. Il peut d'abord tenter une médiation entre les parties et ensuite faute de résultat entamer une procédure administrative. Pour les bruits liés aux comportements pour lesquels les mesures acoustiques ne sont pas nécessaires, un procès-verbal de constat suffit. Pour les bruits de voisinage ne relevant pas des bruits de comportement car ayant pour origine des activités organisées d'origine culturelle, sportive ou de loisirs, des mesures sonométriques seront nécessaires avant tout constat d'infraction.

Quels que soient les troubles, une mise en demeure du maire sera adressée à l'auteur

de l'infraction, lui enjoignant de cesser les troubles, faute de quoi le procès-verbal pourra être transmis au Procureur de la République aux fins de poursuites judiciaires.

Quelques extraits de cet arrêté :

ARTICLE 17 : Le bruit provenant des activités organisées dans des salles communales de réunion ne doit être à aucun moment une cause de gêne pour le voisinage.

ARTICLE 18 : Toute personne ou association de personnes exerçant sur un domaine public ou privé, des activités de loisirs susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur niveau sonore, et n'entrant pas dans le champ d'application du décret n°98-1143 du 15 décembre 1998, devra prendre toute précaution afin que ces activités ne troublent pas la tranquillité du voisinage.

ARTICLE 19 : PROPRIETES PRIVEES. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitations des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 20 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux de bricolages et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Les chemins de randonnée

Ajout d'une nouvelle signalétique pour les deux chemins de randonnées référencés Haute-Correzè Communauté sur la commune par des élus.

Afin de clarifier la signalétique des parcours du Milan et du tacot, plus de 400 panneaux avec un dessin noir sur fond jaune ont été installés pour tracer les deux parcours. Ils permettent de faciliter aux randonneurs non-familiers des marques traditionnellement utilisées, la reconnaissance des changements de direction. Les retours des usagers sont favorables, personne ne s'est égaré.

Des flash codes sont également disponibles pour retrouver le tracé des randonnées.



Un jardin sensoriel à la Marpa

Les agents de la commune ont réalisé la première phase des travaux d'aménagement d'un jardin sensoriel à la Marpa. La phase suivante a été de tracer les différentes figures de ce projet.

Après décapage et évacuation des terres, il a été mis en place un tout venant sur 15 cm d'épaisseur compacté, suivi de la mise en œuvre d'un film plastique, et enfin pour la finition, l'installation de 10 cm de castine de couleur ocre avec un décompactage. L'aménagement des différentes zones est confié à l'entreprise BUSSIERE PAYSAGE qui interviendra à l'automne.



Haute Corrèze Communauté finance vos covoits' quotidiens

Conducteurs,
Conductrices

100€ de Prime Covoiturage*

Passagers,
Passagères

Tous vos trajets **offerts**



Comment bien démarrer avec BlaBlaCar Daily



1

Téléchargez BlaBlaCar Daily



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

2

Complétez votre profil

Renseignez vos trajets quotidiens et préparez-vous à faire le plein d'avantages.

Conducteurs,
Conductrices

Obtenez une Prime Covoiturage* de 100€

Passagers,
Passagères

Profitez de tous vos trajets **offerts**

Ne pas jeter sur la voie publique.



*La Prime Covoiturage est soutenue par le Gouvernement. Pour en bénéficier, voir conditions sur blablacardaily.com

Les olympiades de la Marpa

À l'occasion des Jeux Olympiques Paris 2024, une olympiade a été proposée par la directrice, les agents de la Marpa ainsi que la bibliothécaire. Les quatre participantes ont dû réaliser plusieurs épreuves : Jeux d'adresse, de lancer, de réflexion, de concentration. Malgré des scores très serrés, elles ont toutes été récompensées par une médaille et une composition florale.

Cette animation originale a beaucoup plu aux résidentes.



Été festif pour les Compagnons de la Bonne Humeur

Les Compagnons de la Bonne Humeur ont terminé leur saison par un repas en musique le samedi 6 juillet au soir. Une assistance d'une cinquantaine de personnes, essentiellement des adhérents du club, a apprécié le repas élaboré avec l'aide de Jean-Claude Vincent, qui avait troqué sa casquette de trésorier pour celle de cuisinier. Le bureau remercie les bénévoles qui ont apporté leur aide pour l'organisation de cette soirée.



Sortie au musée de Sarran

Le mardi 23 avril, cinq résidentes de la Marpa ont fait une petite sortie au musée du président Jacques Chirac à Sarran. Accompagnées par le personnel de la Marpa et la première adjointe Isabelle Vignal, elles ont découvert les galeries du musée et surtout apprécié les bijoux exposés dans la réserve.

Le voyage s'est fait en minibus par la société Taxi Franck qui a généreusement offert le transport.



Une rentrée et des nouveautés

Depuis la rentrée, Isabelle Yeux, enseignante en CP-CE1, a pris la direction de l'école en remplacement de Valérie Couchouron. « Cette année, la journée de direction est positionnée le jeudi et non le lundi. C'est le jour où je suis plus disponible pour échanger avec les parents », explique-t-elle.

Cette direction est transitoire puisqu'il a fallu pourvoir ce poste stratégique très rapidement, au risque de le laisser vacant ou de devoir le confier à une toute jeune enseignante moins expérimentée, avec toutes les difficultés inhérentes à un poste si compliqué.

Dans le jeu des chaises musicales, la classe de Valérie (CE2-CM1) a été reprise par Gwladys Lamaud, nouvelle diplômée et originaire de Limoges. « Je suis passée par Angoulême pour obtenir mon Master, confie-t-elle. Une fois diplômée, j'ai reçu une liste de postes vacants et les ai sélectionnés avant d'être affectée à Ligniac fin juin ». Et de préciser : « J'ai eu de la chance de le savoir assez tôt, ce qui m'a permis de venir visiter l'école fin juin et de rencontrer mes futures collègues. » Et Gwladys fut agréablement surprise de constater qu'à la rentrée les enfants se souvenaient d'elle et de son prénom. Voici un bel exemple d'intégration.

Du nouveau aussi avec Maéva Légal qui décharge Sophie (classes de la maternelle) et exerce désormais à 80%. Elle est donc présente les jeudis et vendredis dans l'établissement. Ici aussi, c'est une jeune titularisée qui est originaire de Sarlat et a suivi ses études à Limoges.

Enfin, depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 30 juin, Célia Bourquin est en service civique au sein de l'école. Quant au nombre d'enfants installés sur les bancs, ils étaient 100 à la rentrée. Compte-tenu de l'effectif en légère diminution, dès janvier, les enfants de 2 ans pourront être accueillis en maternelle le matin.



Des projets, des projets et toujours des projets

Côté projet, le label Eco-École ne sera pas renouvelé mais les actions déjà mises en place dans ce cadre se poursuivront autour des déchets, de la biodiversité, du potager, du travail autour des abeilles et pollinisateurs, etc. Idem

côté sport : les enfants ont débuté leur cycle piscine dès la rentrée et les projets avec l'USEP rythmeront l'année scolaire : randonnée, course d'orientation, escrime, gym, athlétisme, vélo...

« Et puis nous aurons un gros projet, explique Isabelle. Sur ce sujet, je tiens à remercier Valérie qui a amorcé cette idée et plus encore, puisqu'elle a réalisé toutes les demandes auprès des partenaires. Concrètement, les enfants réaliseront une fresque artistique sur les oiseaux en partenariat avec la LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux (dont l'école est refuge) et avec l'aide de l'artiste Léa Louis, autrice de littérature jeunesse venue de Paris ».

Autour du projet « les ailes des oiseaux », deux thèmes seront travaillés : un paysage des oiseaux du village et un autre autour des rapaces des Gorges de Haute-Dordogne.

Léa Louis viendra à deux reprises : en avril pour étudier les espèces présentes et en juin pour la réalisation. Ce projet est mis en oeuvre en partenariat avec HCC, la Drac, l'Education Nationale et la mairie qui hébergera l'artiste.

Autre projet d'envergure en partenariat avec l'association « Aux Arbres Citoyens », une exploration du thème des chauve-souris et des hommes autour de découvertes des espèces d'arbres, des chauves-souris, du sol forestier et des indices de la faune sauvage. Toutes les classes seront impliquées. Enfin, les projets plus traditionnels : école au cinéma, le prix des incorruptibles, le jardin et ses légumes pour la cantine de Karine, restent d'actualité.

Vinciane, dans les coulisses des JO Paralympiques

C'est une expérience inoubliable et unique autour du sport et du bénévolat que Vinciane a vécu en septembre. Elle revient pour nous sur ce moment qui restera à jamais gravé dans sa mémoire.

Tout a commencé il y a plus de deux ans lorsque Vinciane feuilletait le bulletin du Département et tombe sur un article invitant au volontariat et elle postule. Nous sommes en avril 2022. Sa candidature est retenue par le comité olympique de Corrèze. Elle doit attendre mars 2023 pour postuler en ligne sur le site de Paris 2024 « Nous avons dû compléter

un questionnaire sur nos disponibilités, notre expérience du bénévolat ainsi qu'un long test psychologique pour mesurer nos aptitudes et notre motivation », confie-t-elle.

Quelques mois après, en septembre 2023, sa candidature est validée. Elle fait partie des premières retenues parmi les 56 corréziens sélectionnés.

Vinciane partira donc pour assurer la mission de ticketing durant les jeux paralympiques. Les mois suivants, les formations se sont enchaînées. « Il y a eu la journée des volontaires le 23 mars, se souvient-elle, mais je ne m'y suis pas rendue. Difficile de faire le trajet pour Paris pour quelques heures de retrouvailles. » Elle a pu suivre la rencontre par visio. En avril, elle reçoit son planning : direction la Tour Eiffel et l'installation des visiteurs. « J'ai pu réserver une chambre non loin de ma mission », précise Vinciane.

Son planning se remplit à vitesse grand V de formations en ligne : merchandising, intégrité, violence, écologie, accueil du public... « Cela m'a pris beaucoup de temps ». Vinciane suit également des cours en anglais adaptés à sa mission, offerts par la Région Ile-de-France.

Chaque volontaire dispose d'un « compte internet volontaire » où planning, ressources, informations et formations sont disponibles. C'est ainsi qu'elle apprend qu'elle doit se rendre dans une grande ville pour chercher son accréditation et sa tenue, elle



choisit Lyon « Cela tombait bien, poursuit-elle, j'ai pu m'y rendre pour voir ma famille. Elle se rend alors au stade de football de Lyon pour récupérer son accréditation, celle-ci lui permettant de se rendre dans un Décathlon à proximité pour essayer et repartir avec ses chaussures, pantalons/shorts, chaussettes, veste, sac, banane et le fameux bob très recherché aujourd'hui.

De la Corrèze à Paris

Le 31 août, Vinciane arrive à Paris et là tout s'accélère. Comme j'étais mobilisée l'après-midi et en début de soirée, j'ai pu profiter de

découvertes parisiennes le matin. Avec une équipe de 7 bénévoles originaires du Soudan, du Canada, de Tunisie, d'Amérique du nord et de Slovaquie, Vinciane gérait son gradin et disposait les visiteurs. C'était très intense car le stade Cécifoot pouvait accueillir 11 000 visiteurs. Et au pied de la tour Eiffel, dans une ambiance hors du temps, à la tombée de la nuit lorsque les lumières parisiennes plongent le lieu dans un cadre spectaculaire, Vinciane ne chôme pas. « J'ai croisé des milliers de personnes, jeunes, scolaires, personnes en situation de handicap, étrangères, des familles, C'était beau de voir tous ces visages s'illuminer ».

Chaque matin et grâce au pass Navigo offert, Vinciane profite de quelques heures de repos pour découvrir Paris. « Je suis allée voir la vasque olympique, le cheval d'acier, la Sainte-Chapelle, la Conciergerie, la Bibliothèque Nationale de France et son secteur jeunesse... en découvrant que son accréditation lui offrait la gratuité et la priorité pour les visites. Et puis, nous avons eu la chance d'avoir une place gratuite pour l'athlétisme au Stade de France et je suis allée voir la natation à la Défense ». Et ce n'est pas tout « J'ai aussi eu des cadeaux de remerciement : une montre, un sac, une serviette de plage... et surtout des souvenirs plein la tête. Notamment celui de ce dernier jour où elle est allée au stade France pour la cérémonie de clôture, accompagnée de deux voisines de Liginac.

Les associations

Nom de l'association	Contacts	Horaires d'activité
ADCHC Association de défense des citoyens de Haute Corrèze	Corinne VERLHAC- présidente mail : pierre.verlhac19@wanadoo.fr/ Tel : 05.55.95.95.82	
ADCSL Association pour le développement Culturel et Sportif de Ligniac	Veronique MISMACHE - présidente / mail : veromiss19@gmail.com / Tel : 06.75.74.52.77	Danse : Mercredi de 14h à 20h30 Badminton : Lundi de 18h30 à 20h30
Association des parents d'élèves de Ligniac (USEP)	Fanny GIRAUD- Présidente mail : fanny187@msn.com/ Tel : 06.47.93.65.23	Manifestations ponctuelles
Club technique Mandarin (CTM)	Laurent KEMPENICH- Président mail : laurent.kempenich@orange.fr/ Tel : 07.71.86.66.85	Championnat de France
Chorale des Gorges de la Haute-Dordogne	Danièle BALDASSARRI- Présidente mail : bdprentegarde@gmail.com/ Tel : 06.32.68.96.84 ou 05.55.95.01.85	Lundi de 17h à 20h
Tennis club Ligniac Neuvic	Nicolas PUIMERAT- Président mail : nicolaspuimerat@sfr.fr/ Tel : 06.16.17.14.71	Mardi de 18h à 21h Vendredi de 17h à 21h Samedi de 9h à 14h
Société communale de Chasse	Daniel DEMICHEL - Président mail : Daniel DEMICHEL/ Tel : 06.76.33.28.59	Manifestations ponctuelles
Ligniac Varape Montagne Haute Dordogne (LVMHD)	Mathieu DAO- Président mail : mathieu.dao@gmail.com/ 06.15.29.79.90	Mercredi et Vendredi de 18h30 à 20h
Les p'tites crapouilles (réseau d'assistantes maternelles)	Elodie DEFLANDRE - Présidente mail : elodie.duchauze@gmail.com/ Tel : 06.88.84.83.58 ou 09 72 97 44 82	Jeudi de 9h à 12h
Etoile sportive Ligniacoise (Football)	Gregory LAMEY- Président mail : adrien.lamey@orange.fr/ Tel : 06.49.85.88.90	Mercredi de 17h30 à 18h30 Vendredi de 17h30 à 20h
Les compagnons de la Bonne Humeur (CBH)	Michel LEONARDI - Président mail : michelleonardi39@gmail.com/ Tel : 05.87.51.19.83	Mardi de 13h30 à 18h
Comité des fêtes de Ligniac	Mathieu ROCA- Président mail : mathieuroca19160@gmail.com/ Tel : 06.85.76.53.12	Manifestations ponctuelles
Au Fil De Soi (Qi Gong)	Christian TAVERNE- Président mail : aufildeso19@gmail.com/ Tel : 07.77.30.00.34	Jeudi de 19h à 21h
Ligniac Patrimoine	Claude TRONCHE - Président mail : claude.tronche@wanadoo.fr/ Tel : 06.07.23.56.64	
Association Champ d'étoiles (Association solidaire)	Hélène de BELINAY- Présidente mail : champ.d.etoiles19@gmail.com / Tel : 06.31.17.61.91	
Kant'In (Restauration d'un Patrimoine)	Jean Jacques REBISZ- Président mail : jeanjac19@gmail.com/ Tel : 06.70.02.40.35	Manifestations ponctuelles
La Dordogne de Villages en Barrages	Jean Marc CHIRIER- Président mail : contact@liddveb.com	
Association Loisirs et Sports de Haute Corrèze	Maryse SAUGERAS- Présidente mail : marysesaugeras@orange.fr	Jeudi de 16h30 à 17h30
Association agréé de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) La Truite Neuvicoise	Sébastien VERSANNE JANODET- Président mail : truiteneuvicoise@gmail.com/ Tel : 06.30.42.32.15	
Les passagers du vent Activités artistiques et culturelles	Marie-France DOMAIN- Présidente mail : m.domain@laposte.net/ Tel : 06.72.72.59.95	
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA)	Pierre VERLHAC - Président mail : pierre.verlhac19@wanadoo.fr/ Tel : 07.61.61.95.62	
Club Motonautique du Lac de la Triouzoune	Felix COUDERT - Président mail : jean-pierre.coudert0637@orange.fr/ Tel : 06.81.40.14.63	
JUDO CLUB du Plateau Bortois	Laurent RASTIER- Président / Tel : 06.19.92.27.65.	Lundi de 17h à 18h45
Scout EEF Tibériade	Anne Marie DAO - Présidente Mail : tiberiade19@gmail.com/ Tel : 06 05 07 03 87	



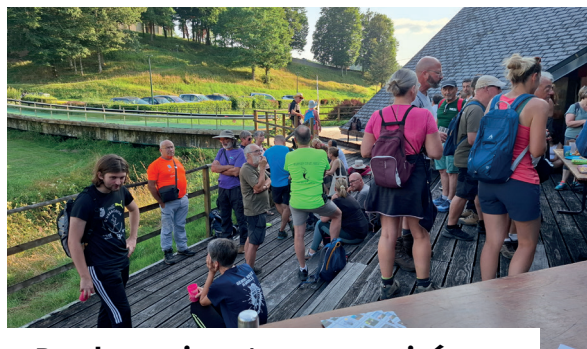
La Fête de la St Barth



Braderie des livres



Ouverture du festival de la Luzège en présence du Préfet



Rando semi nocturne organisée par l'itinérêve qui a réuni une soixantaine de personnes

La fête du lac de la Triouzoune

Cette année, la fête du lac a reçu un vif succès. Organisée comme d'habitude par le club motonautique du lac de la Triouzoune, nous avons apprécié, sous une belle météo, la venue de la station sports nature pour une présentation de l'hydrofoil, une planche propulsée par un moteur électrique. Des tours de bateaux gratuits ont permis à 210 touristes de visiter notre lac et d'apprécier la beauté de ce site remarquable. Comme d'habitude, les membres du club ont mis en scène une démonstration de jet ski, avec de belles figures acrobatiques. La journée s'est clôturée par un feu d'artifice offert par la commune tiré depuis une barge sur le lac face à la plage du Maury.



Une saison sous des auspices favorables



« Compte-tenu des conditions climatiques et du contexte globalement décrit comme morose cet été, la saison s'est relativement bien passée avec l'arrivée un peu tardive des premiers rayons du soleil, confie Marie Lemaire, co-gérante du Maury. Les clients ont été nombreux à venir découvrir l'équipe et le chef dont la cuisine a fait l'unanimité. Côté camping, le taux d'occupation a été très correct avec des clients venus d'un peu partout en France et de l'étranger. Cette année, nous avons constaté une plus grande variété de provenances avec notamment des autrichiens, et toujours des néerlandais, belges et allemands ».

Quant aux événements, concerts et soirées, ils ont fait le plein pendant que le P'tit Canada, fidèle à ses

principes, a accueilli de nombreux visiteurs.

Le 29 septembre, le Maury achevait sa saison sauf pour le camping (à l'exception des emplacements et petits chalets en bois) qui reste ouvert toute l'année. Et cela tombe bien puisque les lodges et les gîtes sont déjà réservés.

Le restaurant remis aux normes.

À peine fermé, le restaurant s'est vidé pour une remise aux normes obligatoire et réglementaire : électricité, gaz, cuisine, structures au feu, toiture, seront rénovés. Des toilettes seront installées à l'intérieur du restaurant. Cette intégration va permettre un accès direct à la salle et à l'espace bar réagencés. Ces travaux pour un établissement accueillant du public sont obligatoires.

L'ouverture est prévue pour le 1^{er} mai 2025.

En attendant, Marie et Pierre-Yves ne chôment pas : ils travaillent au développement de l'offre des groupes autour de la nature sur les ailes de saison de mars à juin et de septembre à octobre.

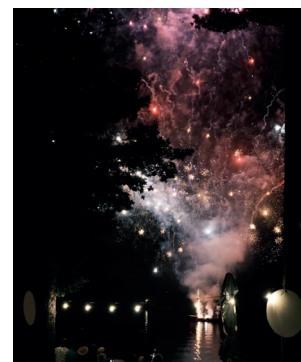
Le Club motonautique fait vivre le lac

Avec plus de 200 adhérents, le club fait vivre le lac depuis plus de 55 ans. Outre la gestion de la sécurité, le club gère l'entretien des pontons et les activités estivales. « Nous avons proposé du ski nautique, du wake-board et de la bouée tractée, explique Félix Coudert, son président depuis 25 ans qui précise que le Club emploie une monitrice d'État durant juillet août ». Mais ce n'est pas tout puisque chaque année, l'association anime les plages du lac en organisant des événements fédérateurs. « Cette année, nous avons innové en présentant la première Soirée Blanche le 6 août, confie ce dernier, une date idéale où les touristes étaient présents. Et le résultat fut à la hauteur des attentes avec plus de 350 repas servis et des visiteurs venus de blanc vêtus pour danser et s'amuser. le club veut pérenniser une date, c'est-à-dire le premier mardi du mois d'août.

Le Club est aussi à l'origine de l'organisation du 14 juillet autour d'une paëlla, à Neuvic et du feu d'artifice du 15 août, dont la Mairie de Liginac assure

le financement. Le club a repris les fêtes du lac depuis 2011 et propose sur Neuvic et sur Liginac des shows nautiques et également des promenades gratuites de bateau en bateau le 14 juillet à Neuvic et le 15 août sur Liginac. Cette année par exemple 318 personnes ont pu profiter gratuitement d'une promenade sur le lac.

Cet été fut donc particulièrement animé malgré une météo instable. Le Comité des fêtes de Neuvic y organisait ses beach party, « des événements qui donnent aux visiteurs une belle image de nos plages ». Et de conclure : « la réussite de tous ces événements. C'est aussi grâce à de nombreux sponsors locaux ainsi que les services techniques des mairies de Neuvic et Liginac, et de nombreux bénévoles locaux. »



Liginiac Patrimoine

L'association Liginiac patrimoine s'est réunie quatre fois dans l'année et a réfléchi et travaillé sur les sujets suivants.

Projets de restauration d'objets du culte et des portes de l'église

Des devis élevés ont été émis pour la restauration des statuts de Saint Barthélémy et Saint Paul et l'association est en recherche d'un mécénat pour l'aider. Des membres de Liginiac Patrimoine ont remis en état la petite porte de l'église. Quant à la grande porte de l'église, elle restera en l'état après des essais de teinte, suite aux directives des institutions. En revanche, elle pourra remettre en état les plinthes des autels des chapelles nord et sud. Liginiac Patrimoine a reçu Mr J.Ch. Portais ingénieur du patrimoine adjoint de l'UDAP (Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) de Corrèze.



Itinéraire des Croix

La remise en état et l'entretien des croix du village est en cours. Celle du laquais refaite intégralement par des membres de l'association a été inaugurée par Frédéric Bivert, maire de Liginiac et bénie par le père David Wozynski.

Tour du gué

Des membres de Liginiac Patrimoine ont recherché la fameuse tour du gué autour d'une ancienne voie romaine entre la Chastre et Faux, il subsiste seulement quelques marches en pierres dans un site difficilement accessible.

Toponymes

Liginiac Patrimoine s'est intéressée aux toponymes du village, ce qui a permis de comprendre l'origine de leurs noms, voire leurs significations.

Panneau de situation des patronymes des lieux-dits

Un panneau des lieux-dits de Liginiac a été réalisé et présenté aux journées du patrimoine ainsi qu'en mairie. Il est en exposition à la gare du Tacot.

Visite des responsables du patrimoine et ecclésiastiques

Liginiac Patrimoine a reçu les responsables locaux et départementaux du patrimoine et leur a présenté les projets de restauration d'objets du culte et fait visiter le prieuré et les combles de la bastide (mairie). L'association a aussi accueilli Monseigneur J-Ch. Lagleize responsable de la commission diocésaine de l'art sacré.

Maquette du barrage

Le président et le secrétaire accompagnés de Madame de Bélinay se sont rendus sur le site de la maquette du barrage mais l'endroit reste inaccessible. Des contacts auprès de la SHEM ont été pris pour envisager la remise en état et le financement de cette maquette du barrage.

Le Tacot

Une séance publique devrait être organisée et Mr Moreau y présenterait une vidéo commentée sur le tacot et les gares.

Projet de production d'un almanach

Le président prévoit la production d'un almanach composé de photos d'antan des boutiques du village.

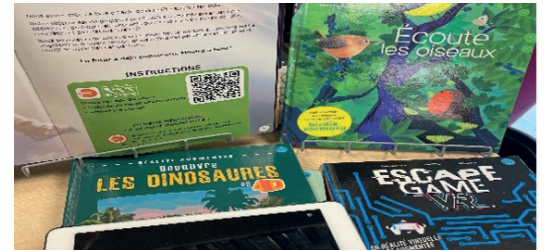
Biblis en folie à la bibliothèque

Biblis en folie

Ce sont les premières journées nationales dédiées aux bibliothèques et aux médiathèques, elles ont eu lieu le samedi 28 et dimanche 29 septembre. Initié par le ministère de la Culture, cet événement festif et gratuit vise à promouvoir la lecture et renforcer le lien entre les bibliothèques et leur public.

Plusieurs animations ont été proposées.

Tapis de lecture, livres à réalité augmentée, activités créatives, kamishibai (petit théâtre en bois) ...



Infos en vrac

Médiathèque numérique

La Bibliothèque départementale de la Corrèze, vous propose l'accès à une offre numérique en ligne accessible à tout moment sur vos ordinateurs, tablettes, smartphones, liseuses.

Des livres, de la presse, des films, de l'autoformation disponibles à tout moment.

Un service gratuit disponible pour les lecteurs inscrits dans une bibliothèque corrézienne.



La maison des contes

Les contes de fées et leur morale participent à l'éducation des enfants, ils leur inculquent des valeurs, leur apprend à distinguer le bien du mal et les gentils des méchants. A savoir que les versions plus anciennes de ces classiques sont souvent beaucoup plus sordides. La bibliothèque vous propose de découvrir ou redécouvrir les contes par des lectures, des jeux, des ateliers créatifs. Pour tous.

Bibliothèque de Ligniac
8 rue du stade
19160 Ligniac
<https://bibliotheque.ligniac.fr>
Contact :
Tel : 05 55 95 92 59 ou
livres.ligniac@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 9h/12h-14h/18h
Jeudi : 9h/12h-14h/18h
Vendredi : 9h/12h-14h/18h
Samedi : 9h/12h.



Bib en poche, c'est l'application de la bibliothèque, téléchargez là et profitez de tous les services de la bibliothèque.